

Les montants forfaitaires maximums des aides proposées par la Métropole sont définis comme suit :

Neuf ou d'occasion	Particuliers (revenu fiscal de référence par part)		
	≤ 6 300 €	> 6 300 € et ≤ 13 489 €	> 13 489 € et ≤ 19 600 €
voiture électrique - prix < 60 000 € TTC - CO ₂ ≤ 20 g/km	2 000 €	1 500€	1 000 €
Voiture hybride non rechargeable - prix < 60 000 € TTC - CO ₂ ≤ 109 g/km <i>New European Driving Cycle</i> (NEDC) ou 137g/km <i>Worldwide harmonized Light vehicles Test Procedure</i> (WLTP)	2 000 €	1 500€	1 000 €
Voiture essence (hors hybride rechargeable) - Crit'Air 1 - CO ₂ 109 g/km NEDC ou 137g/km WLTP	2 000 €	1 500 €	1 000 €
deux-roues, tricycle ou quadricycle électrique (hors trottinettes) - puissance max inférieure ou égale à 5 KW - pas de batterie au plomb	500 €	500 €	500 €
vélo à assistance électrique - puissance max ≤ à 0,25 KW - pas de batterie au plomb	500 €	500 €	500 €
vélos familiaux (cargos/triporteurs/ <i>longtails</i> , etc.) à assistance électrique ou mécanique	2 000 €	1 500 €	1 000 €
rétrofit d'un véhicule thermique Crit'Air 5, 4, 3, 2 et non classé vers un moteur électrique	2 000 €		